

**Société canadienne de l'hémophilie –
Canadian Hemophilia Society**

États financiers
31 décembre 2010

Le 5 mai 2011

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres de la Société canadienne de l'hémophilie – Canadian Hemophilia Society

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société canadienne de l'hémophilie – Canadian Hemophilia Society, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2010 et les états des résultats, de l'évolution des soldes de fonds, et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes incluant un résumé des principales méthodes comptables.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifiions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus au cours de notre audit sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, la Société canadienne de l'hémophilie – Canadian Hemophilia Society tire une partie de ses produits de dons faits par le grand public pour lesquels il n'est pas possible de vérifier l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre vérification de ces produits s'est limitée aux montants comptabilisés dans les comptes de la Société canadienne de l'hémophilie – Canadian Hemophilia Society et nous n'avons pas pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux montants des dons reçus, de l'excédent des produits sur les charges, de l'actif et des soldes de fonds.

Opinion avec réserve

À notre avis, à l'exception des incidences possibles du problème décrit dans le paragraphe « Fondement de l'opinion avec réserve », les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société canadienne de l'hémophilie – Canadian Hemophilia Society au 31 décembre 2010 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

PriceWaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.¹

¹ Comptable agréé auditeur, permis n° 20263

Société canadienne de l'hémophilie – Canadian Hemophilia Society

Bilan

Au 31 décembre 2010

						2010	2009
	Fonds général \$	Fonds des immo- bilisations corporelles \$	Fonds pour éventua- lités \$	Fonds de recherche – Club du million de dollars \$	Fonds de dotation – Club du million de dollars \$	Total \$	Total \$
Actif							
Actif à court terme							
Encaisse	637 270	-	-	-	-	637 270	293 434
Placements à terme (note 3)	404 589	-	1 000 000	-	-	1 404 589	1 292 171
Comptes débiteurs							
Sections provinciales	4 221	-	-	25 323	-	29 544	-
Autres	131 531	-	-	19 959	-	151 490	252 387
Frais payés d'avance	7 338	-	-	-	-	7 338	37 005
	1 184 949	-	1 000 000	45 282	-	2 230 231	1 874 997
Placements – Club du million de dollars (notes 2 et 4)	-	-	-	162 770	1 890 375	2 053 145	1 909 483
Immobilisations corporelles (note 5)	-	24 679	-	-	-	24 679	29 211
	1 184 949	24 679	1 000 000	208 052	1 890 375	4 308 055	3 813 691
Passif							
Passif à court terme							
Comptes créditeurs et charges à payer	150 216	-	-	-	-	150 216	284 779
Apports reportés (note 7)	1 088 519	-	-	-	-	1 088 519	576 938
	1 238 735	-	-	-	-	1 238 735	861 717
Soldes de fonds							
Non affectés (note 8)	(53 786)	-	-	-	-	(53 786)	(8 255)
Investis en immobilisations corporelles	-	24 679	-	-	-	24 679	29 211
Affectations d'origine interne (note 8)							
Fonds pour éventualités	-	-	1 000 000	-	-	1 000 000	1 000 000
Fonds de recherche – Club du million de dollars	-	-	-	208 052	-	208 052	152 643
Fonds de dotation – Club du million de dollars	-	-	-	-	175 277	175 277	175 277
Affectations d'origine externe (notes 8 et 9)	-	-	-	-	1 715 098	1 715 098	1 603 098
	(53 786)	24 679	1 000 000	208 052	1 890 375	3 069 320	2 951 974
	1 184 949	24 679	1 000 000	208 052	1 890 375	4 308 055	3 813 691

Approuvé par le Conseil,

_____, administrateur

_____, administrateur

Société canadienne de l'hémophilie – Canadian Hemophilia Society

Résultats

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2010

				2010	2009
	Fonds général \$	Fonds des immo- bilisations corporelles \$	Fonds de recherche – Club du million de dollars \$	Total \$	Total \$
Produits					
Soutien gouvernemental	-	-	-	-	13 234
Soutien du public	394 323	-	21 895	416 218	425 186
Soutien d'entreprises	1 982 911	-	42 744	2 025 655	2 352 164
Revenus de placement	5 687	-	88 157	93 844	118 199
	2 382 921	-	152 796	2 535 717	2 908 783
Charges					
Programmes (note 11)	1 578 050	2 501	87 000	1 667 551	2 128 986
Développement	546 935	2 881	-	549 816	560 040
Gouvernance	122 860	-	-	122 860	110 370
Administration	178 970	787	10 387	190 144	204 742
	2 426 815	6 169	97 387	2 530 371	3 004 138
Excédent des produits sur les charges (des charges sur les produits) de l'exercice	(43 894)	(6 169)	55 409	5 346	(95 355)

Société canadienne de l'hémophilie – Canadian Hemophilia Society

Évolution des soldes de fonds

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2010

						2010	2009
	Fonds général \$	Fonds des immo- bilisations corporelles \$	Fonds pour éventua- lités \$	Fonds de recherche – Club du million de dollars \$	Fonds de dotation – Club du million de dollars \$	Total \$	Total \$
Solde au début de l'exercice	(8 255)	29 211	1 000 000	152 643	1 778 375	2 951 974	3 037 230
Excédent des produits sur les charges (des charges sur les produits) de l'exercice	(43 894)	(6 169)	-	55 409	-	5 346	(95 355)
Apports reçus au titre de dotation (note 10)	-	-	-	-	112 000	112 000	10 099
Investissement en immobilisations corporelles	(1 637)	1 637	-	-	-	-	-
Solde à la fin de l'exercice	(53 786)	24 679	1 000 000	208 052	1 890 375	3 069 320	2 951 974

Société canadienne de l'hémophilie – Canadian Hemophilia Society

Flux de trésorerie

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2010

	2010 \$	2009 \$
Flux de trésorerie liés aux		
Activités d'exploitation		
Excédent des produits sur les charges (des charges sur les produits) de l'exercice	5 346	(95 355)
Ajustements pour		
Gains non réalisés sur les placements – Club du million de dollars	(7 897)	(14 922)
Amortissement des immobilisations corporelles	6 169	7 302
	<hr/>	<hr/>
	3 618	(102 975)
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Diminution des comptes débiteurs	71 353	32 843
Diminution (augmentation) des frais payés d'avance	29 667	(33 106)
Augmentation (diminution) des comptes créditeurs et charges à payer	(134 563)	88 209
Augmentation (diminution) des apports reportés	511 581	(122 289)
	<hr/>	<hr/>
	481 656	(137 318)
Activités de financement		
Apports reçus au titre de dotation	112 000	10 099
Activités d'investissement		
Diminution (augmentation) nette des placements	(248 183)	9 099
Acquisition d'immobilisations corporelles	(1 637)	(2 671)
	<hr/>	<hr/>
	(249 820)	6 428
Variation nette de l'encaisse au cours de l'exercice	343 836	(120 791)
Encaisse au début de l'exercice	293 434	414 225
	<hr/>	<hr/>
Encaisse à la fin de l'exercice	637 270	293 434
	<hr/>	<hr/>

Société canadienne de l'hémophilie – Canadian Hemophilia Society

Notes annexes

31 décembre 2010

1 Objectif de l'organisme

La Société canadienne de l'hémophilie – Canadian Hemophilia Society (la « Société ») est un organisme sans but lucratif créé dans le but d'améliorer la qualité de vie de toutes les personnes aux prises avec un problème de saignement. Le but ultime de la Société est de trouver un remède. La Société fait également la promotion de projets de recherche visant à prévenir les souffrances de personnes aux prises avec des problèmes de coagulation.

2 Principales conventions comptables

Mode de présentation

Les présents états financiers ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus (les « PCGR ») du Canada et tiennent compte des principales conventions comptables énumérées ci-dessous.

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers selon les PCGR du Canada requiert l'utilisation de certaines estimations ayant une incidence sur les actifs et les passifs inscrits aux états financiers, sur la présentation des éventualités à la date du bilan, ainsi que sur les produits et les charges des exercices présentés. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Instruments financiers

La Société comptabilise ses instruments financiers en suivant les indications contenues dans les chapitres du Manuel publié par l'Institut Canadien des Comptables Agréés (l'« ICCA »), soit les chapitres 3861, « Instruments financiers – informations à fournir et présentation », 1530, « Résultat étendu », et 3855, « Instruments financiers – comptabilisation et évaluation ». Elle n'a pas adopté les chapitres 3862, « Instruments financiers – informations à fournir », et 3863, « Instruments financiers – présentation », tel qu'il est permis pour les organismes sans but lucratif.

Les actifs financiers sont classés dans la catégorie « Détenus à des fins de transaction » ou « Prêts et créances » en fonction de leurs caractéristiques ainsi que du but de leur acquisition. Quant aux passifs financiers, ils sont classés dans la catégorie « Autres ».

Les actifs financiers détenus à des fins de transaction, soit les « Placements à terme » et les « Placements – Club du million de dollars », sont comptabilisés à leur juste valeur.

Les prêts et créances et les passifs financiers sont comptabilisés au coût après amortissement selon la méthode du taux effectif. Les revenus et les frais d'intérêts sur ces actifs et passifs sont comptabilisés aux résultats, le cas échéant.

Société canadienne de l'hémophilie – Canadian Hemophilia Society

Notes annexes

31 décembre 2010

Comptabilité par fonds

La Société utilise la méthode de la comptabilité par fonds pour comptabiliser ses activités :

a) Fonds général

Le Fonds général présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents à la prestation de services et à l'administration.

b) Fonds des immobilisations corporelles

Le Fonds des immobilisations corporelles présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux immobilisations corporelles.

c) Fonds pour éventualités

Le Fonds pour éventualités a été créé à la suite d'une résolution du conseil d'administration afin d'assurer le fonctionnement de la Société dans le cas où elle se trouverait dans une situation financière difficile pendant une période donnée et pour assurer des engagements spéciaux approuvés par le conseil d'administration.

d) Fonds de recherche – Club du million de dollars

Le Fonds de recherche – Club du million de dollars présente des actifs, des passifs et des charges afférents à la recherche, les revenus de placement tirés des ressources du Fonds de dotation – Club du million de dollars et les dons autres qu'en dotation.

e) Fonds de dotation – Club du million de dollars

Le Fonds de dotation – Club du million de dollars présente les apports reçus au titre de dotation et les montants transférés du Fonds général et du Fonds de recherche – Club du million de dollars. Les revenus de placement tirés des ressources du Fonds de dotation sont enregistrés dans le Fonds de recherche – Club du million de dollars.

Reçus au titre de dotation

Les montants reçus au titre de dotation doivent être conservés en permanence, et les revenus nets de placement afférents doivent financer la recherche.

Société canadienne de l'hémophilie – Canadian Hemophilia Society

Notes annexes

31 décembre 2010

Reçus au titre de nouvelle dotation

Les montants reçus au titre de nouvelle dotation et les revenus de placement afférents doivent être conservés jusqu'à la date où le total de dotation et de nouvelle dotation atteindra 1 600 000 \$. Au 31 décembre 2005, le Fonds de dotation a atteint le montant de 1 600 000 \$; par conséquent, les revenus de placement tirés des ressources du Fonds de dotation – Club du million de dollars en 2010 ont été enregistrés dans le Fonds de recherche – Club du million de dollars.

Constatation des produits

La Société applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés au titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Lorsque les fonds reçus pour un projet excèdent les montants déboursés, l'excédent est constaté aux résultats lorsque le projet est complété. Les apports non affectés sont constatés au titre de produits du fonds approprié lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les apports reçus au titre de dotation sont constatés au titre d'augmentations directes dans le solde du Fonds de dotation – Club du million de dollars.

Les intérêts sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice lorsque leur recouvrabilité est considérée comme probable.

Les gains et les pertes à la cession de placements – Club du million de dollars, inclus dans les revenus de placement, sont comptabilisés au moment de la cession.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et amorties selon la méthode de l'amortissement dégressif au taux annuel de 20 %.

Apports reçus sous forme de services

Les bénévoles consacrent de nombreuses heures par année pour aider la Société à assurer la prestation de ses services. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

Ventilation des charges

La Société présente ses charges par fonction à l'état des résultats, ce qui l'oblige à ventiler certains frais d'appel à la générosité publique et certaines charges de fonctionnement général entre les diverses fonctions auxquelles ils se rattachent.

Société canadienne de l'hémophilie – Canadian Hemophilia Society

Notes annexes

31 décembre 2010

Les frais d'appel à la générosité publique sont composés des salaires et des avantages sociaux des employés affectés à cette fonction. Ces frais, d'un montant de 310 167 \$ (278 729 \$ en 2009), sont directement affectés au poste « Développement ».

Les charges de fonctionnement sont principalement composées du loyer, d'honoraires de consultation et de frais de bureau. Ces frais sont ventilés entre les postes « Administration », « Programmes » et « Développement » selon une clé de répartition basée sur le nombre d'heures directement attribuables à ces fonctions. Les autres charges de fonctionnement, y compris les salaires, sont directement affectées aux fonctions auxquelles elles se rapportent.

Impôts sur le revenu

La Société est un organisme sans but lucratif exempt d'impôts sur le revenu.

3 Placements à terme

Les placements à terme sont composés de certificats de dépôt portant intérêt et échéant aux dates suivantes :

		\$
Janvier 2011	1,04 %	200 000
Janvier 2011	1,07 %	604 589
Novembre 2011	0,90 %	200 000
Juin 2012	1,85 %	400 000
		<u>1 404 589</u>

4 Placements – Club du million de dollars

Les types de placement, évalués à la valeur marchande, se résument comme suit :

	2010 \$	2009 \$
Obligations de gouvernements	1 158 605	1 253 065
Obligations de sociétés	666 097	600 097
Fonds du marché monétaire	228 443	56 321
	<u>2 053 145</u>	<u>1 909 483</u>

Société canadienne de l'hémophilie – Canadian Hemophilia Society

Notes annexes

31 décembre 2010

Échéance des obligations de gouvernements et de sociétés :

	2010 \$	2009 \$
Moins de un an	204 860	203 882
Entre un an et trois ans	414 915	213 197
Entre trois ans et cinq ans	448 557	745 457
Plus de cinq ans	756 370	690 626
	<hr/> 1 824 702	<hr/> 1 853 162

Au 31 décembre 2010, le taux de rendement moyen des placements du Club du million de dollars s'établissait à 4,79 % (5,06 % au 31 décembre 2009).

5 Immobilisations corporelles

	<hr/>		2010	2009
	Coût \$	Amortissement cumulé \$	Valeur comptable nette \$	Valeur comptable nette \$
Mobilier et matériel de bureau	111 457	105 953	5 504	6 878
Matériel informatique	50 250	31 075	19 175	22 333
	<hr/> 161 707	<hr/> 137 028	<hr/> 24 679	<hr/> 29 211

6 Emprunt bancaire

Au 31 décembre 2010, la Société disposait d'une marge de crédit non utilisée totalisant 200 000 \$, portant intérêt au taux préférentiel majoré de 0,5 % et renouvelable chaque année. Un placement d'un montant de 200 000 \$ a été donné en garantie de cet emprunt bancaire.

Société canadienne de l'hémophilie – Canadian Hemophilia Society

Notes annexes

31 décembre 2010

7 Apports reportés

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées qui, en vertu d'affectations d'origine externe, sont destinées aux projets, aux activités et aux programmes suivants :

	2010	2009
	\$	\$
Club des donateurs	150 000	-
Symposium médical et scientifique (Rendez-vous 2011)	60 000	-
Normes de soins	5 000	-
Projets en soins infirmiers	287 094	262 172
Programme Aujourd'hui les soins, la cure pour demain	400 729	195 729
Projets internationaux	77 496	85 997
Projets éducatifs <i>Gale and Rick Stone</i>	-	23 134
Projets en physiothérapie	8 700	7 406
Prendre les commandes	25 000	2 500
Programme de bourses	15 000	-
Programme de leadership des jeunes	30 000	-
Sensibilisation à la maladie de von Willebrand	10 000	-
Options en matière de planification familiale	5 500	-
Programme Facteur d'abord	4 000	-
Programme pour les femmes atteintes de troubles de la coagulation	10 000	-
	<hr/>	<hr/>
	1 088 519	576 938
	<hr/>	<hr/>

8 Capital

La Société gère son capital afin d'atteindre les objectifs suivants :

- préserver la capacité d'acquitter les dépenses en recherche et en programmes;
- financer les opérations courantes et futures;
- s'assurer que la Société est capable de respecter ses obligations financières lorsqu'elles sont dues;
- constituer une réserve en cas de baisse soudaine des revenus ou de besoins urgents en dépenses pour des programmes.

Le tableau suivant résume la structure de capital de la Société au 31 décembre 2010 :

	2010	2009
	\$	\$
Soldes de fonds		
Non affectés	(53 786)	(8 255)
Affectations d'origine interne	1 383 329	1 327 920
Affectations d'origine externe	1 715 098	1 603 098
	<hr/>	<hr/>
Total	3 044 641	2 922 763
	<hr/>	<hr/>

Société canadienne de l'hémophilie – Canadian Hemophilia Society

Notes annexes

31 décembre 2010

9 Affectations d'origine externe

Les affectations d'origine externe représentent la partie du Fonds de dotation – Club du million de dollars qui doit être conservée en permanence.

10 Apports reçus au titre de dotation

	2010 \$	2009 \$
Société canadienne de l'hémophilie		
Colombie-Britannique	10 000	-
Alberta du Nord	100 000	-
Québec	-	10 000
Nouveau-Brunswick	1 500	-
Autres apports	500	99
	<hr/>	<hr/>
	112 000	10 099
	<hr/>	<hr/>

11 Programmes

Les charges liées aux programmes se détaillent comme suit :

	2010 \$	2009 \$
Soins et traitements	257 797	242 484
Sensibilisation	27 050	55 024
Recherche	442 507	559 338
Éducation et soutien	255 376	318 476
Approvisionnement sécuritaire et fiable	60 953	316 136
Développement international	45 715	54 777
Soutien aux sections provinciales	167 745	156 540
Salaires et avantages sociaux	311 392	306 265
Charges de fonctionnement	99 016	119 946
	<hr/>	<hr/>
	1 667 551	2 128 986
	<hr/>	<hr/>

Société canadienne de l'hémophilie – Canadian Hemophilia Society

Notes annexes

31 décembre 2010

12 Ventilation des charges

Les charges de fonctionnement sont réparties de la façon suivante dans les différentes fonctions :

				2010
	Développement	Programmes	Administration	Total
	\$	\$	\$	\$
Charges de fonctionnement	73 846	99 016	94 211	267 073
				2009
	Développement	Programmes	Administration	Total
	\$	\$	\$	\$
Charges de fonctionnement	82 881	119 946	110 442	313 269

13 Engagements

La Société s'est engagée, en vertu de contrats de location-exploitation, à verser des loyers annuels minimaux pour les quatre prochains exercices qui s'établissent comme suit :

	\$
2011	77 916
2012	69 955
2013	67 622
2014	57 475

14 Avantages sociaux futurs

La Société dispose d'un régime de retraite à contributions définies à l'intention de ses employés. Les contributions de la Société s'élèvent à 5 % du salaire annuel des employés qui ont complété deux ans de service.

En 2010, la charge totale liée à ce régime, qui correspond aux paiements effectués, s'élevait à 28 827 \$ (23 616 \$ en 2009).

Société canadienne de l'hémophilie – Canadian Hemophilia Society

Notes annexes

31 décembre 2010

15 Instruments financiers

Risque de taux d'intérêt

Au 31 décembre 2010, la Société était exposée au risque de taux d'intérêt suivant :

Encaisse	Taux d'intérêt variable
Placements à terme	Taux d'intérêt fixes, tel qu'il est mentionné à la note 3
Comptes débiteurs	Non productifs d'intérêts
Placements – Club du million de dollars	Taux d'intérêt fixes variant de 3,25 % à 8,50 %
Comptes créditeurs et charges à payer	Non productifs d'intérêts

Risque de crédit

Les instruments financiers qui exposent la Société à un risque de crédit sont l'encaisse, les comptes débiteurs et les placements – Club du million de dollars affectés aux fonds de dotation et de recherche. La valeur des actifs figurant au bilan représente l'exposition maximale au risque de crédit. La Société a investi ses actifs dans des institutions financières reconnues. La direction considère qu'il n'existe aucun risque de crédit important au 31 décembre 2010.

Juste valeur

La Société a estimé la juste valeur de ses instruments financiers en se basant sur la valeur de marché. À moins d'indication contraire, la juste valeur de ces instruments financiers se rapproche de leur valeur comptable.

16 Chiffres correspondants

Certains chiffres correspondants de l'exercice précédent ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation de l'exercice courant.

Société canadienne de l'hémophilie – Canadian Hemophilia Society

Informations supplémentaires

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2010

Informations supplémentaires pour respecter les exigences de présentation du *Charitable Fund-Raising Act and Regulation* de l'Alberta

Les charges engagées pour les mobilisations de fonds et incluses dans les résultats sont les suivantes :

	2010	2009
	\$	\$
Salaires et avantages sociaux	310 167	278 729
Coûts directs, télémarketing	40 397	49 657
Coûts directs, publipostage	27 158	41 507
Consultants et autres charges	16 664	19 173
	<hr/>	<hr/>
	394 386	389 066
	<hr/>	<hr/>